

HONORAIRES DE TRANSACTION

MAISON – APPARTEMENT- TERRAIN

PRIX DE VENTE NET VENDEUR	HONORAIRES TTC*
JUSQU'À 250 000€	10 000€ TTC*
AU DELÀ DE 250 001€	4,5% TTC*

Tranche non cumulative:

LES HONORAIRES DE TRANSACTION S'ENTENDENT EN FORFAIT OU POURCENTAGE DU PRIX DE VENTE À LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR

AVIS DE VALEUR

Nos estimations sont gratuites

HONORAIRES DE LOCATION

Locaux d'habitation ou mixte (loi du 6 juillet 1989), locaux meublés et de droit commun, locations saisonnières, biens ruraux, autres locations (résidence secondaire, garage, parking, entrepôt)

Honoraires plafonnés à la charge du bailleur

• Entremise et négociation	OFFERT
• Visite(s), Constitution dossier, Rédaction du bail	Voir barème HONORAIRES LOCATAIRE**
• État des lieux d'entrée ou sortie	3 € / m² TTC
• Gestion de sinistres	100€ TTC
• Gestion contentieux	100€ TTC
• Avenant au bail	100€ TTC
• Forfait frais administratifs	2€/ mois (offert si extranet)

Honoraires plafonnés à la charge du locataire **

• Visite(s), Constitution dossier, Rédaction du bail	10€/ m² TTC villes zones tendues
	8€/ m² TTC autres villes
• État des lieux	3€/ m² TTC

HONORAIRES DE GESTION

5,42% HT (TVA en vigueur calculée sur le loyer et la provision pour charges) soit **6,5% TTC**

Prestation supplémentaires:

Assurance loyers impayés **2,4% TTC** calculée sur le loyer et la provision pour charges. **Pour toute visite, merci de bien vouloir présenter un bon de visite**